



Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Maîtres d'armes,



Le Club d'Escrime Dijonnais a le plaisir d'inviter les tireurs de votre club aux :



Circuits Nationaux

Challenges

Sabre et Fleuret Vétérans

Hommes et Dames

Date :

Samedi 9 mars 2019 (CN Sabre)

Dimanche 10 mars 2019 (CN Fleuret)

Lieu de la compétition :

Centre sportif Dijon métropole

24 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire

Horaires :

Ouverture des portes au public à :

11h30 le samedi et 08h30 le dimanche



Lisez la presse sportive
Bernard Demichelis
21310 Mirebeau-sur-Bèze

Sabre Hommes	Samedi 9 mars	Appel : 13h00	Scratch : 13h15	Début : 13h45
Sabre Dames	Samedi 9 mars	Appel : 14h00	Scratch : 14h15	Début : 14h45
Fleuret Hommes	Dimanche 10 mars	Appel : 09h00	Scratch : 09h15	Début : 09h45
Fleuret Dames	Dimanche 10 mars	Appel : 10h00	Scratch : 10h15	Début : 10h45

Hébergement :

IBIS BUDGET

6 rue des Longènes - 21850 Saint Apollinaire
Tel. 0 892 70 20 16

CAMPANILE

1 rue de la Fleuriée - 21850 Saint Apollinaire
Tel. 03 80 72 45 38

ETHIC ETAPS - Centre de Rencontres Internationales et de Séjours Dijon

1 avenue de Champollion - 21000 Dijon
Tel. 03 80 72 95 20 - www.cri-dijon.com

**Règles de participation
et formule des épreuves :**

Règlement sportif fédéral en vigueur

Engagements :

Uniquement en ligne sur le site de la FFE, **avant le mercredi 6 mars à 23 h 59**, pour les licenciés FFE.

Pour les tireurs licenciés à l'étranger, engagement à envoyer à Mme Isabelle LEVEQUE

(beti.leveque@orange.fr) en mentionnant :

Nom - Prénom – Sexe - Date de naissance – Club – Nation – N° de licence. La licence nationale ou FIE devra être présentée à l'engagement sur place.

Le droit d'engagement est de 15 € (règlement sur place). Le règlement sportif sera appliqué pour les tireurs non-inscrits et les tireurs absents.

Arbitrage :

Les clubs inscrivant 6 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre (totalité hommes et dames)

Indemnisation en fonction du niveau de diplôme et conformément à la réglementation d'arbitrage

Directoire technique :

Composé sur place avant le début de la compétition

Tenues et armes :

Normes fédérales en vigueur

Médical :

Conformément au règlement sportif

Récompenses :

Les podiums de chaque catégorie

Restauration :

Une buvette avec restauration fonctionnera dès le samedi à 11 h 30 et durant toute la compétition

Stand :

Un stand  fonctionnera pendant la compétition

Responsabilité : Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au RI de la FFE. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte.

Accès :

Centre sportif Dijon métropole
24 rue François Mitterrand
21850 Saint Apollinaire



⚠️ Accès parking - Hauteur limitée

Contacts: Facebook : <https://www.facebook.com/ClubdEscrimeDijonnais>

En cas de problème d'accès le jour de la compétition, contacter :

Didier Contrepois au 06 32 37 60 04

ou Jean-Pierre Harbelot au 06 88 35 15 04